

## D'un *Essai* de jeunesse au *Cours de linguistique générale*<sup>1</sup>

Créola BALTARETU THÉNAULT  
UMR 7114, MoDyCo

### Résumé :

Le singulier destin de la « linguistique générale » de Saussure :

I. D'un *Essai* de jeunesse au *Cours de linguistique générale*

**Mots clés : Saussure, linguistique (générale), essai, cours**

### Abstract :

The singular fate of the "general linguistics" of Saussure:

I. From a youth's *Essay* to the *Course in general linguistics*

**Key words: Saussure, (general) linguistics, essay, course**

### Rezumat :

Paradoxalul destin al « lingvisticii generale » a lui Saussure :

I. De la un *Esseu* juvenil la *Cursul de lingvistică generală*

**Cuvinte cheie : Saussure, lingvistică (generală), eseu, curs**

---

<sup>1</sup> Ce texte est la seconde partie d'une réflexion sur l'œuvre de Ferdinand de Saussure. Il s'agit d'extraits remaniés de notre thèse de doctorat intitulée « La renaissance néosaussurienne du paradigme différentiel en linguistique... » dirigée par Simon Bouquet et soutenue à l'Université Paris Ouest Nanterre le 9 décembre 2014. Le présent texte est le début de la première partie : « Le singulier destin de la "linguistique générale" de Saussure ». Nous tenons à remercier publiquement le directeur de cette revue, François Rastier, d'avoir rendu possible cette publication.

## 1. Comment la linguistique vint à Saussure

### 1.1. Le coup d'essai et les découvertes d'un enfant

Inspiré très probablement par la tradition scientifique d'une vieille famille patricienne représentée par une lignée de physiciens, chimistes, géographes et naturalistes, Ferdinand n'a pas encore quinze ans – plus exactement quatorze ans et demi –, lorsqu'il se propose de reconstituer une « proto-sémantique universelle »<sup>2</sup> dans un *Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines*<sup>3</sup> (1872). Cet *Essai*, un texte d'une quarantaine de pages manuscrites, est destiné à son ami et premier « maître » grâce auquel il découvre la grammaire comparée : Adolphe Pictet<sup>4</sup>. Ce qui est intéressant, dès cet *Essai*, c'est que le jeune Saussure construit une théorie qui devrait permettre de restituer, à partir des formes radicales des langues examinées, quinze racines communes caractérisées par une structure phonématique invariable (du type : consonne-voyelle-consonne : ainsi KAP, KAT, KAL, KAR, PAT, PAK, etc.) et pourvues chacune d'une signification primitive<sup>5</sup> :

Pour rapprocher des mots il faut d'abord que la *forme* de ces mots soit voisine, c'est-à-dire sortie vraisemblablement d'une même forme primitive. Mais il faut encore que les significations viennent confirmer l'hypothèse en donnant un second point de contact entre les deux mots.<sup>6</sup>

Ce qui apparaît clairement à la lecture de ce texte, c'est une compréhension intuitive des fondements de la grammaire comparée ainsi qu'une rigueur méthodologique. De plus, si l'*Essai* est remarquable par la rigueur systématique de son jeune auteur, selon S. Bouquet cet essai « reflète également clairement une démarche de concilier un thème philosophique [cf. *L'Essai sur l'origine des langues* de Rousseau, 1781] avec une approche purement empirique du langage, que la grammaire comparée avait, ultérieurement, brillamment illustrée. »<sup>7</sup>. Le jeune Saussure y fait en effet, entre autres, ces remarques dignes d'intérêt en soulignant le fait que : i) l'on n'a pas assez remarqué « avec quelle facilité une idée en amène une autre, changeant ainsi la signification des mots »<sup>8</sup> et que : ii) « pour se guider dans ce cercle de significations qui se tiennent toutes les unes les autres, un tableau serait plus commode qu'une explication »<sup>9</sup> ; pour cela il iii) « classe ordinairement en idées les mots d'une racine »<sup>10</sup> et il « tâche de faire voir le rapport entre les idées. »<sup>11</sup> ; puis, il affirme qu'il ne prétend pas iv) « indiquer en cela le développement historique qui a suivi la racine »<sup>12</sup> ; autrement-dit, il « ne discute pas si telle idée est sortie de telle autre ou si c'est l'inverse qui a eu lieu »<sup>13</sup> ; enfin, que ce qu'il fait c'est d'essayer seulement de v) « distinguer un certain nombre d'idées dans la racine et de les unir d'une manière quelconque »<sup>14</sup> ; tout en considérant que cette classification n'est que relative à son propre jugement de distinction-corrélation des rapports entre les idées puisqu'il affirme : vi) « l'on pourrait probablement faire une classification différente, distinguer des idées d'une autre manière et les lier par des rapports que je n'aurais pas aperçus. »<sup>15</sup>.

<sup>2</sup> Cf. S. Bouquet, *ILS*, p. 58.

<sup>3</sup> Ce texte que l'on croyait perdu a été retrouvé dans les papiers acquis par l'université de Harvard a été publié par B. Davis sous le titre « Essai pour réduire les mots du Grec, du Latin et de l'Allemand à un petit nombre de racines, dans le *CFS*, n° 32, 1978, p. 73-101.

<sup>4</sup> Cf. A. Pictet, ami de Saussure, occupe une place à part dans la formation intellectuelle de Saussure. C'est à travers lui que Saussure va connaître la grammaire comparée et le sanskrit. Auteur du premier ouvrage de synthèse sur la civilisation indo-européenne (cf. *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs. Essais de paléontologie linguistique*, 1859 ; 1877-1878), Pictet est le créateur d'une discipline nouvelle la paléontologie linguistique. Saussure se rappelle parmi ses « lectures d'enfance » que dès l'âge de douze ou treize ans il avait « sérieusement » étudié ces écrits de Pictet : « L'idée qu'on pouvait, à l'aide d'une ou deux syllabes sanscrites – car telle était l'idée du livre et de toute la linguistique de cette époque – retrouver la vie des peuples disparus m'enflammait d'un enthousiasme sans pareil en sa naïveté » (cf. *Souvenirs de Saussure concernant sa jeunesse et ses études*, *CFS*, n° 17, 1960, p. 16 ; cité par S. Bouquet, *ILS*, p. 58.).

<sup>5</sup> Selon M.-J. Reichler-Béguelin : « *L'Essai* annonce explicitement le *Mémoire* dans lequel ses conclusions seront reprises et notablement prolongées. » (cf. « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », in *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, *L'hégémonie du comparatisme*, 2000, p. 174).

<sup>6</sup> Cf. F. de Saussure, *Essai...*, *CFS*, n° 32, 1978, p. 86.

<sup>7</sup> Cf. S. Bouquet, *ILS*, note 1, p. 59.

<sup>8</sup> Cf. F. de Saussure, *Essai...*, *CFS*, n° 32, 1978, p. 87.

<sup>9</sup> Id., p. 88

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Id., p. 97.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Ibid.

La lettre que Pictet lui adresse suite à l'envoi de son *Essai* est pour l'adolescent, probablement, une confirmation d'autocritiques que cet essai contenait, au moins en germe : cette lettre aura été en effet efficace, selon ses propres mots, pour « le calmer définitivement sur tout système universel du langage »<sup>16</sup> – et, de fait, dans sa « linguistique générale », il s'attachera notamment à théoriser l'absence d'universaux sémantiques comme un fait linguistique fondamental.

D'une remarquable précocité, Saussure anticipe, dès le lycée, une autre découverte qui sera, quelques années plus tard, l'un des plus beaux titres de gloire de K. Brugmann (cf. *Nasalis sonans in der indogermanischen Grundsprache*, 1876). Ce qu'il découvre alors, à l'âge de quinze ou seize ans, dans un texte d'Hérodote, c'est la loi phonologique de la « nasalis sonans », ou « nasale sonante<sup>17</sup> » (dite encore « nasale voyelle »<sup>18</sup>). Saussure se souvient de la découverte de cet « n » spécial, lors de la lecture du texte de Hérodote, quand collégien il fait le raisonnement qui le conduit à la conclusion suivante :  $N = a$ .

Nous lûmes, pendant le premier semestre ou le second – je ne me souviens pas de l'époque de l'année – un texte de Hérodote. Ce texte contenait la forme τετάγαται. La forme τετάχαται était pour moi complètement nouvelle. J'avais appris à l'école de M. Martine [entre 1870 et 1872 (S.B)] τετάγμενοι selon la grammaire de Haas qui régnait souverainement à cette école, n'admettant que les formes attiques. A l'instant où je vis la forme τετάγαται, mon attention, extrêmement distraite en général comme il était naturel dans cette année de répétition, fut subitement attirée d'une manière extraordinaire, car je venais de faire ce raisonnement, qui est encore présent à mon esprit à l'heure qu'il est : λεγόμεθα : λέγονται, par conséquent τετάγμεθι : τετάχΝται, et par conséquent,  $N = \alpha$ .

Je sortis du collège en me demandant comment N pouvait devenir  $\alpha$ , et en faisant des essais phonologiques qui me satisfirent.<sup>19</sup>

En répétant les expériences, Saussure arrive à la conclusion qu'on pouvait réellement passer de N à  $\alpha$  et ceci, dit-il :

naturellement sans même marquer dans mon esprit  $n$  d'un signe spécial [...]. Son caractère était pour moi (ce qui est physiologiquement juste) de se trouver entre deux consonnes, et de donner lieu par ce fait à un  $\alpha$  grec, mais c'était un  $n$  comme un autre.<sup>20</sup>

### 1.2. Les coups de maître d'un jeune linguiste

En 1876, à peine âgé de dix-neuf ans, après un an d'études à l'université de sa ville natale où il étudie la chimie, la physique et les sciences naturelles, Saussure se rend à Leipzig, là où les *Junggrammatiker* sont en train de renouveler les études de grammaire comparée, pour y étudier la linguistique et la philologie. Trois ans plus tard (1879) il publie le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*<sup>21</sup>. Ce *Mémoire* du jeune comparatiste de 21 ans dégage ce qui va être reconnu comme le système vocalique de l'indo-européen commun. Dès la première page Saussure circonscrit clairement son objet d'étude :

Etudier les formes multiples sous lesquelles se manifeste ce qu'on appelle l'*a* indo-européen, tel est l'objet immédiat de cet opuscule : le reste des voyelles ne sera pris en considération qu'autant que les phénomènes relatifs à l'*a* en fourniront l'occasion. Mais si, arrivés au bout du champ ainsi circonscrit, le tableau du vocalisme indo-européen s'est modifié peu à peu sous nos yeux et que nous le voyons se grouper tout entier autour de l'*a*, prendre vis-à-vis de lui une attitude nouvelle, il est clair qu'en fait c'est le système des voyelles dans son ensemble qui sera entré dans le rayon de notre observation et dont le nom doit être inscrit à la première page. [...] il s'agit ici, non de spéculations d'un ordre transcendant, mais de la recherche des données élémentaires, sans lesquelles tout flotte, tout est arbitraire et incertitude.<sup>22</sup>

<sup>16</sup> Cf. *Souvenirs de Saussure...*, cité par S. Bouquet, *ILS*, p. 59.

<sup>17</sup> Une sonante, est un terme inventé par Saussure pour parler de voyelles : « une sonante c'est ce que tout le monde appelle voyelle. » (cf. L. Havet, C.r. de : « *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* », in *Journal de Genève*, [en ligne] [www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch), 25 février 1879, n° 47, 50<sup>e</sup> année, Supplément, Variétés, p. 1-2).

<sup>18</sup> Cf. S. Bouquet, *ILS*, p. 60.

<sup>19</sup> Cf. *Souvenirs de Saussure...*, *CFS*, n° 17, 1960, p. 18, cité par S. Bouquet, *ILS*, note 1, p. 60.

<sup>20</sup> Idem.

<sup>21</sup> *Mémoire* qui, selon les dires même de Saussure n'est pas un produit des études en Allemagne, puisqu'il affirme, dans ses *Souvenirs*, clairement ceci : « Comme un des livres qui datent de cette période est celui que j'ai signé en l'intitulant *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes*, comme ce livre est imprimé à Leipzig, et que d'autre part je fus étudiant de l'université de Leipzig depuis octobre 1876 jusqu'à juillet [1878] il n'est personne qui, en jugeant ce livre, ne doive très légitimement et très naturellement supposer qu'il est un des fruits, bon ou mauvais, directement sorti du terroir leipzigois de 1876-1877. [...] Ce jugement se trouve à une grande distance de la vérité. » (cf. F. de Saussure, *Souvenirs...*, p. 15 ; cité par S. Bouquet, *ILS*, note 2, p. 62).

<sup>22</sup> Cf. « Revue des différentes opinions émises sur le système des *a* », in *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes*, p. 1.

En posant l'existence d'un « coefficient sonantique » disparu par allongement de la voyelle précédente, il ouvre la voie à ce qui deviendra, plus tard, la « Théorie des laryngales »<sup>23</sup>. Voici le texte de Saussure sur le « coefficient sonantique » :

Nous ne nous occuperons que des racines contenant *e*. – Toute racine qui dans les langues d'Europe contient *e*, a la faculté d'expulser cet *e* et de prendre ainsi une forme plus faible, à condition seulement que les combinaisons phoniques ainsi produites puissent se prononcer commodément.

Sont à ranger dans les racines contenant *e* : les racines où se trouvent les diphtongues *ei* et *eu* et qu'on a l'habitude de citer sous leur forme affaiblie, privée d'*e* ; ainsi *kei*, *sreu*, *deik*, *bhugh* (*kei*, *sru*, *dik*, *bhugh*).

L'*i* et l'*u* de ces racines, ainsi que la liquide et la nasale des racines telles que *derk*, *bhendb*, peuvent prendre le nom de *coefficient sonantique*. Ils concourent au vocalisme de la racine. Suivant que l'*e* persiste ou disparaît, leur fonction varie : *r*, *l*, *m*, *n*, de consonnes deviennent sonantes ; *i* et *u* passent de l'état *symphtongue* à l'état *autophthongue*.

A. Racines terminées par un *coefficient sonantique*.

Exemples *kei* (forme faible de *kei*) *sreu* (f.fble *sru*) *bher* (f.fble *bhr*) *men* (f.fble *mn*)

B. Racines renfermant un coefficient sonantique suivi d'une consonne.

Ex. *deik* (f.fble *dik*) *bhugh* (f.fble *bhugh*) *derk* (f.fble *drk*) *bhendb* (f.fble *bhndl*).

C. Racines sans coefficient sonantique, terminées par une consonne

Ex. *pet* (f.fble *pt*) *sek* (f.fble *sk*) *sed* (f.fble *zd*).<sup>24</sup>

Et plus loin il écrit :

Dans la forme faible, selon que le suffixe ajouté commence par une consonne ou par une voyelle, les racines de la classe A seront assimilables à celles de la classe B ou à celles de la classe C.

En effet, dans la classe B, le coefficient sonantique, à l'instant où l'*e* disparaît, prend nécessairement la fonction de voyelle puisqu'il se trouve entre deux consonnes. C'est là aussi ce qui arrive pour les racines de la classe A, lorsqu'elles prennent un suffixe commençant par une consonne : ainsi *mn-to*.

Mais si le suffixe commence par une voyelle, leur coefficient sonantique aura la qualité de consonne, et ces mêmes racines ressembleront aux racines de la classe C ; ainsi *έ-πλ-ό-μην* comme *έ-σγ-ο-ν*.<sup>25</sup>

En ne considérant que le système linguistique, Saussure postulait l'existence d'entités vocaliques abstraites, définies sur la base de leur fonction structurale et non de leur réalité phonétique, et par là offrant, comme le dit Bouquet (1997), la première théorie complète des voyelles indo-européennes archaïques, éclairant un ensemble de faits phonologiques et morphologiques que n'étaient pas parvenues à expliquer les études comparatistes. Saussure établit ainsi de manière définitive le système des alternances vocaliques des langues indo-européennes primitives :

Ce système se fonde sur une seule et même voyelle dont la forme varie : tantôt \**e*, tantôt \**o* tantôt \**zéro* : (la voyelle brève \**a* n'entrant dans aucun système d'alternance) ; \**i* et \**u* ne sont pas voyelles mais les formes vocalisées des sonantes \**y* et \**w*, au même titre que les vocalisations des consonnes \**r*, \**l*, \**n*, \**m*.

<sup>23</sup> En 1927 J. Kurylowicz démontre grâce au déchiffrement du hittite, l'existence du *coefficient sonantique* postulé par Saussure en 1878. La reconstruction algébrique recevait ainsi une confirmation factuelle (sous la forme d'une « consonne » *b*). Kurylowicz a relevé d'autres traces de ces phonèmes dans d'autres langues indo-européennes, prolongeant ici encore les intuitions de Saussure et apportant des contributions fondamentales à la théorie connue sous le nom de « Théorie des laryngales » (cf. Szemerényi 1973 ; Lindeman 1997). M.-J. Reichler-Béguelin dans son article intitulé « Des coefficients sonantiques à la théorie des laryngales », in *Histoire des idées linguistiques*, Tome 3, *L'hégémonie du comparatisme*, rapporte comment les savants se sont emparé de la théorie saussurienne des coefficients sonantiques : « À l'écart des grands courants, un petit nombre de savants, soucieux de prouver une parenté entre indo-européen et sémitique, s'emparent de la théorie des coefficients, muée dans l'intervalle en théorie de « laryngales » : le terme apparaît en référence chez le Danois H. Möller (*Vergleichendes indogermanischesemitisches Wörterbuch*, Göttingen, 1911, p. VI). On doit à ce linguiste d'avoir proposé, dès 1879, de reconstruire un troisième coefficient *E* pour expliquer les alternances *e/e* (ultérieurement, il ira jusqu'à proposer cinq laryngales). (...) Dans un article de 1912 intitulé « Indo-européen et sémitique » (*Revue de phonétique*, 2, p. 101-103), le sémitisant français A. Cuny présenta une synthèse retenant l'idée, désormais classique, de trois laryngales à caractère consonantique ; il reprit la question du fonctionnement de la racine, suggérant une modélisation du *Schwebeablant* qui fait le pont entre les vues saussuriennes et ce qu'on appellera plus tard la théorie benvenistienne de la racine (Benveniste, 1935, p. 170-171). Enfin, en 1927, dans un article intitulé *ə indo-européen* et *h hittite* (*Symbolae Grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski*, 1 Cracovie, p. 95-104), suivi d'un grand nombre d'autres articles, le linguiste polonais J. Kurylowicz montra que le *h* hittite, dans plusieurs cas très nets, continuait le *A* postulé par Saussure : ainsi, dans *paḥr-* répondant à lat. *pascō*, *bantezzī* – face à lat. *ante*, *antérieur* (voir Szemerényi, 1973, Mayrhofer, 1981, pour le détail des références). Le déchiffrement du hittite, une langue indo-européenne récemment découverte, apportait (...) la « preuve externe » apte à transformer les « coefficients » reconstruits en 1878 par le jeune auteur du *Mémoire* en vérités diachroniques concrètement démontrées. » (p. 181).

<sup>24</sup> Cf. *Mémoire*. « Chapitre I. Les liquides et nasales sonantes », p. 8.

<sup>25</sup> Id., p. 9.

Les voyelles longues se ramènent au type général : elles sont la réduction d'une diphtongue comportant un élément (appelé ultérieurement *schwa* ou *chwa*, élément qui apparaît à l'état isolé comme *a* dans les langues européennes et comme *i* en indo-iranien) que Saussure appelle *quasi sonante*. La grande nouveauté de l'analyse saussurienne est de présenter le système indo-européen des voyelles comme composé de quatre éléments et non de trois, comme on l'avait toujours fait [par exemple Bopp].<sup>26</sup>

Et selon Havet (1879), Saussure était ainsi

le premier linguiste qui eût une vision claire de l'ancien système des voyelles indo-européennes, composé de sept voyelles antérieurement connues, *r, n, m, i, u, e, o*, et de la nouvelle voyelle *a*. Profitant de cette circonstance favorable, mais usant en outre d'un don de *représentation* semblable à celui qui fait que les géomètres voient des figures idéales dans l'espace, il a ressuscité au-dedans de lui-même la vieille langue éteinte des Indo-Européens toute entière ; il en a embrassé d'ensemble toute la structure, et il y a démêlé, ou plutôt y a vu par intuition soudaine, quelques principes larges et généraux, au sein desquels viennent se fondre une foule de lois particulières petites ou grandes, déjà connues pour la plupart, mais jusqu'ici imparfaitement formulées et imparfaitement raccordées. [...] Le livre de M. de Saussure est l'un des ouvrages linguistes les plus remarquables qui aient paru depuis longtemps, non seulement parce qu'il donne des résultats, mais parce qu'il renferme des promesses. Il en sortira, on peut le prédire, le renouvellement d'une partie de la science.<sup>27</sup>

Pour la première fois, la reconstruction se fait ainsi « algébrique » en opérant, non plus avec des sons, mais avec des grandeurs oppositives et relationnelles. Selon Béguelin (2000) :

L'intérêt et le caractère véritablement révolutionnaire de la notion algébrique de coefficient est précisément d'avoir permis d'abstraire les problèmes de contenus phonétiques pour mettre en lumière les valeurs fonctionnelles, proprement linguistiques. En ce sens, et comme l'a montré Vallini, 1969, le *Mémoire* est bien déjà une œuvre structuraliste, où la notion de « langue » comme système d'entités oppositives et différentielles est non seulement préfigurée, mais pleinement illustrée.<sup>28</sup>

De même Kurylowicz considère que le *Mémoire* est plus qu'une « synthèse » :

Non seulement il contient des découvertes éclatantes, essentielles pour le progrès des recherches phonologiques et morphologiques de l'i.-e.. C'est aussi la première publication représentant en linguistique un point de vue nouveau, lequel ne l'a emporté qu'après des décennies grâce au structuralisme moderne.<sup>29</sup>

Bref, le *Mémoire* a suffi pour classer du coup F. de Saussure parmi les maîtres de son temps. Comme le dit É. Muret (1913), un de ses élèves :

de ce livre infiniment fécond en conséquences d'abord inaperçues, date une ère nouvelle dans la linguistique indo-européenne<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> Cf. S. Bouquet, *ILS*, note 1, p. 63.

<sup>27</sup> Cf. L. Havet, Art. cit., 1879, p. 2

<sup>28</sup> Cf. M.-J. Reichler-Béguelin, Art. cit., 2000, p. 181. Voir aussi du même auteur : « Des formes observées aux formes sous-jacentes » où elle affirme : « Saussure fonde en effet sa conception du vocalisme indo-européen sur une reconstruction « par unification » des alternances affectant les racines et les cellules morphologiques en général, dont la thèse dite du *guna* donnait une représentation éclatée, mettant sur le même pied les structures pleines du type *men, sed*, et celles, réduites, du type *sru, dik*. Le jeune auteur du *Mémoire* propose au contraire un modèle où toutes les racines présentant un *e* sert donc de voyelle fondamentale à toute cellule morphologique, radicale, suffixale ou désinentielle ; sa soustraction provoque le cas échéant la vocalisation des « coefficients sonantiques » qui le suivent. L'identité fonctionnelle est posée entre les racines « terminées par un coefficient sonantique » (*kei/ki, men/mn*), celles qui renferment « un coefficient sonantique suivi d'une consonne » (*deik/dik, derk/drk*), et celles qui sont simplement terminées par une consonne (*pet/pt*) (p. 9-10). Il en résulte une représentation unifiée des phénomènes d'allomorphie, reconstruits sur la base des rapports de proportionnalité qui structurent la répartition des variantes » « Car partout où *bhudh* apparaîtra, on verra aussi qu'il y a une racine *pt*, à condition que la forme se puisse prononcer (...) ». (...) Cette modélisation unificatrice des schémas radicaux a pour effet spectaculaire de conduire à la réduction des voyelles longues observées dans les langues indo-européennes, analysées algébriquement, par exportation analogique du modèle à alternance *e/o/zéro*. (...) Opéré autant que possible à partir des données propres à une seule langue (Vallini, 1969, p. 25), la reconstruction se passe de confirmation externe : elle est auto-suffisante parce qu'elle met en lumière « le système tel que les relations internes l'imposent » (Watkins, 1978, p. 64). Ce qu'orchestre tout le raisonnement reconstructif, c'est l'idée tantôt implicite, tantôt explicite, de la langue comme système d'entités oppositives caractérisées par leur valeur différentielle et fonctionnelle, à laquelle s'ajoute la conception résolument anti-atomiste d'une grammaire entièrement traversée par des régularités algébriques. En ce sens, comme l'ont bien montré Vallini, 1969, Kurylowicz, 1978, et Watkins, 1978, (...), la méthode du jeune comparatiste du *Mémoire* ne se distingue en rien de celle de l'auteur du *Cours*. » (in « Présence de Saussure », *Actes du Colloque international de Genève*, 21-23 Mars, 1988, publiés par R. Amacker et R. Engler, p. 29-30).

<sup>29</sup> Cf. J. Kurylowicz, « Lecture du 'Mémoire' en 1978 », in *CFS*, n° 32, 1978, p. 7.

<sup>30</sup> Cf. É. Muret, « Ferdinand de Saussure », in *Journal de Genève*, [en ligne] [www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch), Mercredi 26 Février, 1913, n° 56, 84<sup>e</sup> année, p. 1.

Et Muret n'est pas le seul à être de cet avis : Ferdinand a tout juste vingt-deux ans quand, au moment d'obtenir son diplôme, un docte professeur de Leipzig lui demande s'il est par hasard parent du grand linguiste suisse Ferdinand de Saussure !<sup>31</sup>

Saussure défend sa thèse de doctorat en 1881. Il y est question d'un thème peu étudié : *De l'emploi du génitif absolu en sanskrit*. Même si cette thèse n'introduit apparemment rien de nouveau, en réalité Saussure aborde ici un thème censé tenir une place secondaire dans la grammaire comparée classique et dans ses nouvelles orientations. En effet comme il ressort de l'introduction à la thèse, on ne consacre généralement que « quelques lignes à ce point de syntaxe »<sup>32</sup> qui est donc, comme nous invite à le considérer le titre, un problème de sémantique syntaxique. Or, ce fait n'a rien de fortuit puisque par là, Saussure allait briser la distinction entre la morphologie, la syntaxe et la sémantique. Ce problème de syntaxe est étudié par Saussure non pas à partir d'exemples d'une forme syntaxique en elle-même et pour elle-même mais en tant qu'elle apparaît dans un certain entourage de mots, dans un contexte, dans un tour de phrase ou passage à l'intérieur d'un texte ou groupement de textes d'un même genre ou de genres et styles différents. On voit donc apparaître pour la première fois dans cette thèse des concepts que l'on considère trop souvent comme absents dans la terminologie de Saussure. Tels sont par exemple : « texte », « recueil de textes », « interprétation », « usage », « emploi », « genre d'emploi », « contexte », « arrière-plan », « point saillant », « point de vue (du narrateur) », « valeur(s) », « constructions ambiguës », « ambiguïté(s) », « équivoque(s) », « doute systématique », « non-compréhension », « examen », « style », « genre », « structure », « formulisme », « admissible », « inadmissible », « construction bizarre », « sens précis ... incertain », « douteux », « insolite », « tour absolu qui n'est pas certain », « contestable » « difficile à dire », « qui n'a rien de nécessaire », « probable », « moins certainement absolu », « qui doit s'interpréter comme », « construction vivante ».

Selon nous, ce qui est en germe ici c'est la perspective d'une approche unifiée se distinguant hautement et nettement de toutes les approches qui découpent le langage en de compartiments tels : sémantique, phonologie, syntaxe, pragmatique, etc. Dès l'introduction, fait peu remarqué jusqu'à présent, Saussure pose, de manière explicite, pour la première fois un principe qui allait jouer un rôle majeur dans la sémantique et dans la linguistique en général : la détermination du global par le local (cf. principe d'herméneuticité). Ce principe est d'entrée clairement affirmé en ces termes :

Dans le sanscrit classique, il n'est guère de texte de quelque étendue qui n'offre des exemples de génitif absolu, pourvu que le genre littéraire s'y prête. Ce sont les ouvrages du genre narratif, principalement les épopées et les Purânas, mais aussi la prose du Pañcatantra, qui en admettent le plus facilement l'usage. Le drame paraît éviter les génitifs absolus. (...) Quant aux écrits de la basse époque, leur langue étudiée et artificielle ne sait plus, autant que nous avons pu l'observer, se servir d'un tout qui n'avait jamais été bien usuel. Ceci ne concerne pourtant que le sanscrit des puristes, car on rencontre encore des génitifs absolus dans des textes écrits plus librement (...) Le fait tient sans doute à ce que dans le parler populaire, comme on en peut juger par le pâli, cette construction demeurerait encore vivante.

Le génitif absolu en sanscrit passe pour une rareté syntaxique. Il serait plus exact de dire qu'on le rencontre rarement en dehors d'un certain nombre de formules, dont quelques unes sont au contraire assez répandues.<sup>33</sup>

Saussure produit ainsi deux mémoires très techniques : un sur le vocalisme indo-européen et l'autre sur le génitif absolu en sanscrit. La nouveauté provocante des hypothèses contenues dans ces ouvrages suscite l'hostilité des néo-grammairiens allemands les plus célèbres de l'époque, Karl Brugmann et Hermann Osthoff, et l'admiration des linguistes français qui invitent l'auteur à professer à l'École des Hautes Études à Paris. L'élève brillant des comparatistes de Leipzig arrive donc à Paris avec une *Thèse* et un *Mémoire* (« le plus beau livre de linguistique historique qui ait été jamais écrit », selon Meillet, 1913<sup>34</sup>) qui fait sensation

<sup>31</sup> Cf. F. de Crue, « Un portrait de Ferdinand de Saussure », in *Journal de Genève*, [en ligne] [www.letempsarchives.ch](http://www.letempsarchives.ch), Lundi 3 Mars 1913, n° 61, 84<sup>e</sup> année, Numéro littéraire et scientifique, p. 1-2.

<sup>32</sup> Cf. F. de Saussure, *De l'emploi du génitif absolu en sanskrit*, Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté de Philosophie de l'Université de Leipzig, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume, Fick, 1881, p. 5.

<sup>33</sup> Cf. *De l'emploi du génitif en sanskrit*, p. 6. Le même principe sera encore réaffirmé dans le texte sur la *Déclinaison lituanienne* : « Avant tout on ne doit pas se départir de ce principe que la valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, etc. qui l'entourent et l'éclairent. (cf. *Déclinaison consonantique lituanienne*, Recueil, 1922, p. 514).

<sup>34</sup> Cf. A. Meillet, « Nécrologie. - M. Ferdinand de Saussure », in *École pratique des hautes études, Section des sciences historiques et philologiques*. Annuaire 1913-1914, 1913, p. 124.

chez les linguistes parisiens, ses pairs, par un sens stupéfiant de la reconstruction théorique. Voici par exemple le témoignage de Maurice Grammont en 1912 :

En 1878, M. Ferdinand de Saussure, alors jeune étudiant de 20 ans publiait son *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, dans lequel il tirait toutes les conclusions des découvertes des dernières années et posait d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen. Son livre apportait, par une innovation capitale, un système cohérent où tous les faits connus trouvaient leur place, et à côté d'eux une foule d'autres que l'on n'avait pas soupçonnés auparavant. Dès lors il n'était pas permis d'ignorer jamais, et à propos d'aucune question, que chaque langue forme système où tout se tient et à un plan général d'une merveilleuse rigueur. Le *Mémoire* marquait une étape décisive et devenait un point de départ pour toutes les recherches ultérieures.<sup>35</sup>

### 1.3. Le professeur : du comparatisme à la linguistique générale

Entré en 1876 à la Société de linguistique de Paris, Saussure enseigne, à partir de 1881, à l'École des Hautes Études. Ses cours portent sur le gotique, le haut-allemand, le lituanien. Ils ont lieu devant une quinzaine d'étudiants en moyenne (dont cinq ou six étrangers parmi lesquels trois Roumains). Parmi eux : un enseignant à la Sorbonne, Arsène Darmesteter, mais aussi Antoine Meillet, Maurice Grammont et bien d'autres. Saussure occupe son poste de maître de conférence pendant dix années, et y enseigne selon l'expression de Bouquet « une grammaire comparée renouvelée »<sup>36</sup> qui, selon Benveniste, « a eu pour le développement de la linguistique française une importance décisive »<sup>37</sup>. Il y a donné entre autres « quelques leçons consacrées à des généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage »<sup>38</sup> et sur les thèmes traités ultérieurement dans les cours genevois de linguistique générale, cours qui contiennent selon l'expression d'un de ses élèves « les trésors de sa pensée »<sup>39</sup> et de son vaste savoir.

Comme professeur à Paris, Saussure a laissé sur ses auditeurs et élèves une impression profonde. En parlant de ses leçons à l'École, son élève Émile Muret témoigne :

Il y enseigna pendant une dizaine d'années avec un éclat et une autorité incomparables et, parmi tant de maîtres éminents, fut l'un des plus écoutés et des plus aimés. Nous admirions dans ses leçons l'information large et solide, la méthode rigoureuse, les vues générales alliées au détail précis, la parole d'une clarté, d'une aisance et d'une élégance souveraines.<sup>40</sup>

Muret s'en souvient « comme d'une des plus grandes jouissances intellectuelles » éprouvées dans sa vie. Et Meillet dira que :

Les enseignements que l'étudiant recevait de F. de Saussure *avaient une valeur générale (souligné par moi)*, ils préparaient à travailler et formaient l'esprit ; ses formules et ses définitions se fixaient dans la mémoire comme des guides et des modèles. Et il faisait aimer et sentir la science qu'il enseignait ; sa pensée de poète donnait souvent à son exposé une forme imagée qu'on ne pouvait plus oublier. Derrière le détail qu'il indiquait, on devinait tout un monde d'idées générales et d'impressions ; d'ailleurs, il semblait n'apporter jamais à son cours une vérité toute faite ; il avait soigneusement préparé tout ce qu'il avait à dire, mais il ne donnait à ses idées un aspect définitif qu'en parlant ; et il arrêtait sa forme au moment même où il s'exprimait ; l'auditeur était suspendu à cette pensée en formation qui se créait encore devant lui et qui, au moment même où elle se formulait de la manière la plus rigoureuse et la plus saisissante laissait attendre une formule plus précise et plus saisissante encore. Sa personne faisait aimer sa science : on s'étonnait de voir cet œil bleu plein de mystère apercevoir la vérité avec une si rigoureuse exactitude ; sa voix harmonieuse et voilée ôtait aux faits grammaticaux leur sécheresse et leur âpreté ; devant sa grâce aristocratique et jeune, on ne pouvait imaginer que personne reproche à la linguistique de manquer de vie.<sup>41</sup>

<sup>35</sup> Cf. M. Grammont, « Mélanges linguistiques offerts à M. Ferdinand de Saussure » (Collection linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, t. II, Paris, Champion, 1908 ; Compte rendu, in *Revue des langues romanes*, 1912, p. 387.

<sup>36</sup> Cf. S. Bouquet, *ILS*, p. 66.

<sup>37</sup> Cf. É. Benveniste, « Ferdinand de Saussure à l'École des Hautes Études. », in *École pratique des hautes études, 4<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques*, Annuaire 1964-1965, 1964, p. 21.

<sup>38</sup> Cf. M. Fleury, « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », in *École pratique des hautes études, 4<sup>e</sup> section, Sciences historiques et philologiques*, Annuaire 1964-1965, Rapport sur les conférences de l'année 1885-1886, p. 61-62. Ces conférences ont été suivies par douze élèves et auditeurs : Bauer, Cart, Duvau, Passy, Ponsinet, Rayon, Sénéchal, Enander (Suédois), Mieck (Allemand), Moehl (Belge), Muret (Suisse), Parmentier. F. de Saussure rapporte ceci à propos des études et de « quelques leçons consacrées à des généralités sur la méthode linguistique et la vie du langage » (p. 62), qui ont rempli tout le premier semestre et une partie du second : « [...] La plupart des élèves ayant déjà suivi les conférences de l'année dernière, il a été possible de pousser beaucoup plus loin que d'habitude, et dans un sens plus scientifique [...] » (p. 62).

<sup>39</sup> Cf. É. Muret, Art. cit., in *Journal de Genève*, 26 Février, 1913, p. 1.

<sup>40</sup> Cf. É. Muret, *ibid.*

<sup>41</sup> Cf. A. Meillet, « Plaquette d'hommages », p. 43, 1913, cité par É. Benveniste, Art. cit., 1964, p. 25.

Et selon Grammont :

Ceux qui avaient eu le privilège d'être ses élèves avaient tous quelques idées de ses théories, parce qu'avec un peu de pénétration on pouvait entrevoir quelque chose dans ses moindres leçons ; quelque fût le sujet qu'il traitât, on sentait que son enseignement reposait sur des principes rigoureusement établis, auxquels il devait s'être arrêté de très bonne heure car c'est déjà sur eux qu'avaient été assises les parties essentielles de son *Mémoire*.<sup>42</sup>

Le même auteur considère que : « Son enseignement à l'École des Hautes Études a donné naissance à une véritable école, l'école française de linguistique. »<sup>43</sup>. Et qu'il s'y est surtout fait remarquer « par la netteté de ses vues et la sûreté de sa méthode. »<sup>44</sup>.

Et voici le témoignage de Benveniste, selon lequel les leçons de Saussure aux Hautes Études « signifient...le début d'un véritable enseignement de la grammaire comparée en France » et conduisent toute une génération de linguistes « de la grammaire comparée à la linguistique générale, et de l'analyse des langues historiques à une réflexion (...) sur la nature du langage » par des leçons qui ne sont que « le prélude à une théorie nouvelle des faits du langage »<sup>45</sup>.

Aussi, si Saussure publie peu<sup>46</sup> – une quarantaine d'articles en tout, très spécialisés – en revanche comme on l'a pu constater, sa parole, son enseignement laissent une trace indélébile chez ses auditeurs. Ce que Meillet résume ainsi : « Il m'a tout appris ». Et, on l'a vu, c'est, dès ses années parisiennes de jeune maître de conférences, sa capacité à s'élever à un point de vue *général* sur le langage et sa science qui est louée.

En 1889, Saussure laisse sa chaire de Paris à son disciple Meillet et revient à Genève en 1891 pour enseigner à l'Université : il y dispensera un enseignement classique de linguistique indo-européenne – histoire, phonologie, grammaire, lexicologie –, mais aussi de dialectologie, de linguistique géographique, ainsi que d'histoire de la versification française et de la littérature allemande. Entre temps un poste de linguistique générale se libère, il y est nommé en 1906 et en cinq ans, il prononce trois cours de linguistique générale – en 1907, 1908-1909, 1910-1911 – des cours dans lesquels il aborde enfin de front toutes les questions pouvant avoir trait, selon lui, à une linguistique générale ou à une philosophie de la linguistique. Cet enseignement, interrompu par sa mort en 1913, fournira la matière du *Cours de linguistique générale*, publié trois ans plus tard – un ouvrage dont le succès sera tel qu'on parlera désormais de ces cours au singulier.

*A suivre au prochain numéro (vol. XXI, n°1, 2015).*

<sup>42</sup> Cf. M. Grammont, « Compte rendu du *Cours de Linguistique générale* », in *Revue des langues romanes*, 1917, 1916-1917, n° 59, p. 404, in *Texto !* [en ligne], Volume XIII - n°1/2 (2008).

<sup>43</sup> Cf. Témoignage de M. Grammont, in *Revue des langues romanes*, 1912, p. 387, cité par É. Benveniste, Art. cit., 1964, note 2, p. 27.

<sup>44</sup> Cf. Témoignage de M. Grammont, in *Revue des langues romanes*, 1912, p. 387.

<sup>45</sup> Cf. É. Benveniste, Art.cit., 1964, p. 34.

<sup>46</sup> Cf. Pour une liste complète des publications du vivant de Saussure, voir les Annexes de notre thèse, Annexes Philologiques, ANNEXE 1. JOHANNES FEHR : bibliographie des ÉCRITS DE FERDINAND DE SAUSSURE, p. 652.